

Laurier TURGEON (dir.) : *Les productions symboliques du pouvoir, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, « Les Nouveaux Cahiers du CÉLAT » n° 2, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1990, 211 p., réf. bibliogr., ill.

Cette publication est le fruit d'un atelier du CÉLAT tenu en mars 1988. Laurier Turgeon présente ici dix brèves études de ses collègues historiens sur le thème des rapports entre le politique et le culturel dans l'esprit, dit-il, de Michel de Certeau. « qui a proposé de faire de l'histoire un lieu d'expérimentation critique des méthodes des sciences humaines (anthropologiques, politiques, sociologiques, psychologiques, sémiotiques, économiques, etc.) » (p. 10). Ce livre, qui se situe aux frontières de l'histoire et de l'anthropologie, intéressera les anthropologues, il convient de le signaler.

Dans sa préface à l'ouvrage de Jack Goody, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe* (Paris, Armand Colin, 1985), Georges Duby avait reconnu l'apport important des ethnologues à la compréhension de l'histoire sociale. Dans le cas de l'histoire de la famille, disait-il, ce « renouvellement de leur questionnaire les porta à étudier dans la longue durée les mythes, la mort et le sexe, les relations de parenté » (p. 5). Le recueil publié par Laurier Turgeon est un bon exemple de la réciprocité. Même en se limitant aux enquêtes ponctuelles, l'anthropologue rencontre l'histoire parce qu'il y a mémoire, et dès qu'il a publié, le voilà historien à sa manière avec ses questions. L'historien interroge de plus en plus le passé en anthropologue, l'anthropologue aurait bien tort de ne pas en tirer profit. Il est de plus en plus fréquent de voir les historiens utiliser et citer les travaux des anthropologues : ceux-ci sont-ils sûrs de connaître aussi bien les travaux des historiens ?

Laurier Turgeon a réparti les textes en quatre groupes sous les titres : « Imaginaire urbain et action politique », « Manipulations politiques des croyances », « Le pouvoir du discours » et « Art pictural et idéologique ». Ces études évoquent cinq cas français, trois cas québécois et un cas zairois. Sans juger de la valeur des trois autres textes, les six chapitres des deux premières parties et celui de Bogumil Jewsiewicki dans la quatrième partie m'ont paru particulièrement pertinents pour des anthropologues. Clifford Geertz n'est pas loin, Victor Turner non plus ou encore Marc Augé ou Clastres et bien d'autres. Par de brefs exemples, cet ouvrage convaincra les anthropologues du vif intérêt de leurs collègues de la faculté voisine.

Yvan Simonis  
Département d'anthropologie  
Université Laval

---

Pierre LEGENDRE : *Leçons VIII. Le crime du caporal Lortie. Traité sur le Père*, Paris, Fayard, 1989, 187 p., index, annexe.

Ces huitièmes leçons que nous présentait, il y a déjà deux ans, Pierre Legendre constituent une œuvre fondamentale pour une théorie du sujet juridique. Comme l'observe François Ewald dans *L'État providence* (Paris, Bernard Grasset, 1986), « le droit n'est pas seulement un instrument à la disposition du sujet : c'est un des modes de constitution de son identité ; identité collective ou objective du pour autrui » (p. 32). Pierre Legendre nous